

Tarier pâtre, *Saxicola torquatus* (Linné, 1766)

Synonyme : Traquet pâtre

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdids

Description de l'espèce

Petit turdidé coloré, au dimorphisme sexuel assez marqué, le Tarier pâtre possède une silhouette trapue et ronde, caractéristique et facilement repérable à distance respectable. Le mâle adulte, en plumage nuptial, est facilement reconnaissable au contraste marqué de la poitrine orangée, couleur qui descend jusqu'aux flancs chez la sous-espèce nominale et le noir du manteau. Ce contraste est accentué par l'existence d'un large demi collier blanc qui remonte sur la nuque, et d'un croupion chamois, palissant en été, bien visible de loin, posé ou en vol. La gorge, le front et la tête sont d'un noir soutenu, sans sourcil blanc au dessus de l'œil. Il en est de même pour l'aile, avec une tache linéaire blanche plus ou moins marquée au niveau des couvertures alaires.

La femelle est plus terne. La couleur de son plumage est marquée par le brun. Le contraste est moins marqué entre le dos brun et la poitrine dont la couleur orangée est plus pâle. Le demi collier est moins visible, bien que la gorge devienne noirâtre au printemps [3]. Il remonte moins haut sur le cou et tranche moins entre le haut du corps et la tête. La tache blanche sur les couvertures alaires est discrète.

Le plumage postnuptiale adulte devient plus terne, le noir des mâles est moins soutenu, la couleur orangée de la poitrine est délavée. Le demi collier et les taches alaires blanches sont très réduits chez les deux sexes. La femelle a un aspect brun uniforme, nuancée de gris, ce qui peut parfois rendre son plumage insipide à cette saison.

Les juvéniles présentent un dessus brun noir fortement tacheté de blanchâtre et de roux, les sus caudale sont rousses, le dessous est jaunâtre marqué de noir, le miroir blanc est très restreint chez le mâle, absent chez la femelle. Le plumage des oiseaux de premier hiver ressemble à celui de la femelle adulte, sans collier, le croupion chamois étant tacheté de noir.

La mue pré-nuptiale intervient progressivement en février-mars. La mue post nuptiale a lieu en août septembre.

Le chant s'entend de fin février, jusqu'en juillet. Les strophes sont peu sonores et grésillantes, alternant des notes claires et rauques ([3] ; JCR, CD3/pl.70).

Longueur totale du corps : de 11,5 à 13 cm. Poids : de 12 à 19 g (14 g) [3].

Difficultés d'identification (similitudes)

Dans le paléarctique ouest la seule confusion possible existe avec le Tarier des près (*Saxicola rubetra*). Ce sont surtout de subtils éléments de ressemblance sur la structure de l'oiseau qui peuvent conduire à une confusion, aussi bien pour le mâle que pour la femelle [8]. Le Tarier pâtre ne possède pas de sourcil long, blanc ou clair au dessus de l'œil, alors que celui-ci est bien visible chez les deux sexes de *Saxicola rubetra*. C'est un oiseau qui à tout le temps besoin d'être en mouvement. Ces mouvements des ailes et de la queue sont saccadés et fréquents.

Répartition géographique

Espèce paléarctique polytypique, largement répandue en Eurasie et plus dispersée en Afrique, le Tarier pâtre niche dans l'ensemble de l'Europe à l'exception de l'Islande, des Pays baltes, de la Biélorussie et de la majorité de la Fennoscandie [bg53]. En période de reproduction, *S. t. rubicola* occupe l'ensemble de l'Europe continentale de l'ouest. Son aire de distribution s'étend au sud des confins de la mer noire, au Maroc à l'ouest et au nord, des confins des Balkans, jusqu'à la pointe nord de l'Allemagne. Il est remplacé au Portugal, en Bretagne et au Royaume Uni par *S. t. hibernans* [3 ; 8].

En Europe de l'Ouest, la majeure partie des populations de tariers pâtres sont migratrices et se dirigent vers le sud. L'aire d'hivernage des deux taxons est fragmentée en deux noyaux principaux, le premier sur les rives sud de la Méditerranée occidentale, jusqu'en limite nord du Sahara (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye). Le second, plus vaste, relie les rives sud-est de la méditerranée (Egypte, Jordanie, Israël, Liban) et le nord de la corne de l'Afrique de l'est en Ethiopie, en longeant la mer rouge, et le golfe persique au Moyen-Orient à travers la Syrie et l'Iraq [8].

La France accueille les deux sous-espèces présentes dans l'ouest paléarctique. L'espèce est largement distribuée, avec une occupation de 95,8% du territoire [bg72].

Les zones d'hivernage principales sont l'ouest, le sud-ouest et le sud du pays, également le long des grands fleuves. Les oiseaux de l'ouest du pays sont en majorité sédentaires, mais des immatures de Loire Atlantique hivernent jusqu'en Espagne. La situation est similaire pour les oiseaux du midi méditerranéen, mais les oiseaux d'altitude migrent en plaine. Les oiseaux du quart nord-est du pays, de Rhône-Alpes et des régions montagneuses sont à de rares exceptions près migrateurs [1 ; bg6]. Ils hivernent du sud de la France jusqu'au Maghreb.

Biologie

Ecologie

Le Tarier pâtre est un oiseau de plaine et de l'étage collinéen. Il est rapidement limité par l'altitude et ne dépasse guère, en moyenne, les 1300 m d'altitude [2 ; bg6 ; bg50]. C'est un oiseau caractéristique des landes, des friches, des garrigues et des jeunes stades forestiers mais il utilise bien d'autres milieux, comme le bocage, les haies, les petits bois, les parcs, les talus linéaires de bords de routes, de voies ferrées et de canaux. Les friches industrielles sont également colonisées [7] ainsi que les zones rudérales. Le Tarier pâtre utilise aussi bien les milieux secs que les milieux humides.

Comportement

La dispersion postnuptiale bat son plein dès la fin juillet. Le passage y compris celui des populations du nord de l'Europe se déroule entre fin août et début novembre. Les oiseaux du nord du pays partent en septembre et en octobre. Les vagues de froid provoquent des pertes très sévères. Au printemps le retour sur les sites de reproduction s'échelonne de la mi-janvier dans le Sud-Ouest, à la mi-février dans les plaines du nord de la Loire et à la fin février et au début mars dans le nord du pays et dans les zones de montagnes [bg19].

De mœurs diurnes, le Tarier pâtre peut être observé toute la journée, perché, au sommet d'un piquet, d'un buisson, d'une herbe haute, sur une clôture ou sur un fil électrique. Lorsqu'il est observé, il émet des cris inquiets, tout en battant nerveusement de la queue. Le Tarier pâtre n'est pas un oiseau familier, même s'il existe des exceptions notables en bordure de chemins et de routes à forte fréquentation. Dans ce cas, il est capable de s'adapter et de s'habituer à un passage fréquent. En général, il est cependant prudent et vigilant, voire farouche, s'envolant à grande distance, fuyant loin l'origine de la perturbation et les gêneurs. Comme tous les traquets, sa découverte passe par la recherche systématique des postes de guet dominants. De cet affût surélevé, il surveille une surface dénudée ou à végétation rase plus ou moins grande dans laquelle l'oiseau se précipite pour capturer les insectes passant à sa portée.

Reproduction et dynamique de population

Début mars les tariers pâtres sont sur leur territoire de reproduction, et y restent fidèles année après année. A l'intérieur de ce territoire le rôle des perchoirs et des postes de guets utilisés par le mâle est prépondérant. Ce sont ceux-ci qui permettent de fixer les limites territoriales de chaque couple lorsque la population locale présente une densité élevée [5 ; 6]. Si un intrus survient sur le territoire pendant la saison de reproduction, il est chassé rapidement avec hardiesse et autorité.

La parade nuptiale est particulière, notamment avec la danse aérienne du mâle et les attitudes de la femelle [4]. L'accouplement est bref. Il intervient entre deux et quatre jours avant que le premier œuf ne soit pondu.

Pendant la période des parades, la femelle inspecte discrètement les talus, bordures de chemins, de fossés, les pieds de buissons et d'arbustes et leurs cachettes. C'est dans une de celle-ci, qu'elle va construire seule le nid, avec des feuilles et tiges sèches mais surtout de la mousse. Dès que celui-ci est achevé, la ponte commence, dès la fin mars ou au début du mois d'avril. Ceci correspond à un regain de discrétion de la part des tariers, ce qui contraste avec l'agitation qui a précédé.

La ponte comprend généralement cinq à six œufs, avec des extrêmes de deux à sept [3 ; 8]. Les jeunes éclosent entre 14 et 17 jours après la ponte, le dernier avec un certain retard ce qui lui laisse peu de chances de survie. Les deux parents nourrissent indifféremment et abondamment et sont prompts à donner l'alarme. Agés d'une quinzaine de jours, les jeunes, non volants, s'aventurent hors du nid en sautillant et en rampant. Cette période pendant laquelle les parents les retrouvent pour les nourrir grâce à leurs cris de mendicité, dure une dizaine de jours. Vers le vingt-cinquième jour après la sortie du nid, le lien parental se rompt, alors qu'ils sont capables de se nourrir depuis plus d'une semaine. Une seconde couvée commence, bien souvent en mai, parfois suivi d'une troisième fin juin ou en juillet. Dans le sud de l'Angleterre, 100% des couples suivis (n = 37) élèvent une seconde couvée et 8% une troisième [8]. Dans la région de Genève ce constat a été également relevé [3]. En Rhône-Alpes, il est estimé que plus de 80% des nichées se sont envolées en mai-juin pour la période 1993-1998 [bg6], que ce soit des jeunes issus de secondes ou de troisièmes couvées.

Le succès moyen de reproduction est très variable selon les années, de 55% à 80% au Royaume-Uni, 61,1% en moyenne en Allemagne avec des variations allant selon les années de 33,3% à 72,2% [8]. Il n'existe pas de données similaires pour la France.

Le Tarier pâtre est sexuellement mature dès la première année et il est connu pour se reproduire l'année suivant sa naissance. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ huit ans [bg59].

Régime alimentaire

Insectivore, le Tarier pâtre chasse à l'affût. En réalité il consomme non seulement des insectes, mais également des araignées et d'autres petits invertébrés, comme des mollusques. Souvent il happe sa proie en vol, et il est capable de chasser sur place, au-dessus des herbes. A terre, il se déplace par sauts rapides, mais sa technique préférée reste la chasse à l'affût depuis ses postes de guets. Une étude de son régime alimentaire réalisée au Royaume-Uni a montré que les insectes les plus consommés sont les coléoptères (49%, en particulier de la famille des charançons), les Hémiptères (51%), les Diptères (61%) et les Lépidoptères (39%) [8]. La recherche de nourriture dépend des opportunités, et sa composition varie fortement d'une saison à l'autre. Si, au printemps et en été, le choix et l'abondance sont grands, ils deviennent sensiblement plus réduits en automne et en hiver, comme l'atteste l'analyse

de gésiers d'oiseaux hivernants dans la péninsule ibérique, retrouvés morts, qui contenaient entre 54,3% et 92,8% de fourmis (Hyménoptères). Il apparaît que cet Ordre peut être prépondérant selon les sites et les saisons [8].

Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitat susceptibles d'être concernés

- 4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* (Cor 31.11)
- 4020*- Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (Cor 31.12)
- 4030 - Landes sèches européennes (Cor 31.2)
- 4040*- Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* (Cor 31.234)
- 4060 - Landes alpines et boréales (Cor 31.4)
- 4070*- Fourrés à *Pinus mugo* et *Rhododendron birsutum* (*Mugo-Rhododendretum hirsuti*) (Cor 31.5)
- 4090 - Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux (Cor 31.7)
- 5110 - Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p.p.) (Cor 31.82)
- 5120 - Formations montagnardes à *Cytisus purgans* (Cor 31.842)
- 5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor 31.88)
- 5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor 32.131 à 32.135)
- 6110*- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi* (Cor 34.11)
- 6120*- Pelouses calcaires de sables xériques (Cor 34.12)
- 6130 - Pelouses calaminaires du *Violetalia calaminariae* (Cor 34.2)
- 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables) (Cor 34.32 à 34.34)
- 6220*- Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea* (Cor 34.5)
- 6230*- Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (Cor 35.1)
- 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruléae*) (Cor 37.31)
- 6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion* (Cor 37.4)
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (Cor 37.7 et 37.8)
- 6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor 37.23)
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor 38.2)
- 6520 - Prairies de fauche de montagne (Cor 38.3)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire national en particulier en plaine et à l'étage collinéen. Tous les espaces protégés qui associent du bocage en plaine et des landes, et des friches en milieu collinéen sont favorables à l'espèce car ils abritent les habitats préférentiels du Tarier pâtre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Tarier pâtre est considéré comme favorable en Europe [bg2] avec des effectifs nicheurs compris entre 2 et 4,6 millions de couples mais avec de nombreuses données peu fiables ou manquantes. Après un déclin marqué durant la période 1970-1990 avec des réductions d'effectifs comprises entre 20% et 50% ou supérieures à 50% [8 ; bg4 ; bg30 ; bg68], les effectifs sont aujourd'hui soit stables soit en légère augmentation [bg2]. Le principal critère utilisé pour l'analyse est la prise en compte des habitats que le Tarier pâtre utilise. Dans la plupart des cas, les surfaces de ces habitats ont été réduites et fragmentées.

En France, selon ce critère, les effectifs ont subi un déclin depuis le début des années 1970, estimé comme légèrement supérieur à 20% mais certainement inférieur à 50% [8 ; bg30 ; bg53]. Cependant, dans notre pays, le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples (STOC-EPS), suggère une tendance différente d'évolution des populations depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990. En effet, il met en évidence une forte progression de cette espèce sur la période 1989-2002, à un rythme comparable à celui observé au Royaume-Uni : +71% [bg33]. D'une manière générale, l'espèce est soupçonnée de profiter du réchauffement climatique. Dans tous les cas, elle a su reconstituer ses effectifs depuis les hivers rigoureux de 1985-86 et 1986-87. Dans les années 1990-2000, la restauration des effectifs est avérée puisque les fourchettes d'estimation donnent de 400 000 à 1 600 000 couples dans tout le pays. Ces chiffres et cette vaste répartition attestent que la régression lente et continue dans plusieurs régions, connue depuis plus de dix ans [bg72], tend à une

stabilisation, voire une inversion de la tendance [bg2]. C'est le cas notamment en Alsace et dans les Vosges [bg53]. En Rhône-Alpes, sa répartition semble stable depuis un quart de siècle [bg6 ; bg36]. Le programme STOC-EPS permet également de mettre en évidence une répartition géographique de l'espèce dans laquelle apparaissent des bastions d'implantation où l'espèce présente des abondances élevées, comme en Bretagne (*S. r. hibernans*), mais aussi en Auvergne, en Franche-Comté, en Auxois, puis a un degré moindre en Normandie, en Savoie et Haute-Savoie, ainsi qu'en Aquitaine.

Menaces potentielles

Les hivers froids et rigoureux, comme ceux de 1963-1964, 1985-1986, 1986-1987 et peut-être 2004-2005, provoquent des hécatombes et entraînent des disparitions locales temporaires. Ce phénomène est observé régulièrement et ne semble pas poser de problème à long terme [bg53].

La disparition des habitats, cause d'un déclin prolongé dans les années 1970 et 1980, représente une menace plus sérieuse puisque la régression des effectifs se produit sur le long terme. Le changement de mode cultural, avec passage d'une polyculture d'élevage associant prairie et bocage sur des parcelles réduites, à une agriculture intensive est à l'origine du déclin. De même, l'utilisation de produits phytosanitaires, insecticides ou herbicides, à hautes doses dans certaines régions, peut causer une baisse significative des effectifs. Enfin, le drainage, la fauche des talus de route au printemps et l'évolution des friches vers des milieux arborescents sont aussi autant de menaces préjudiciables sur le long terme.

Propositions de gestion

L'espèce étant répartie sur l'ensemble du territoire, il est nécessaire d'agir à vaste échelle en essayant de promouvoir une agriculture de conservation, qui puisse recréer ou maintenir une structure d'habitat favorable (prairie et bocage sur des parcelles réduites), aussi bien pour l'alimentation que pour la reproduction et éventuellement l'hivernage dans les régions où cela est possible.

Le maintien d'une strate herbacée au sol permettant le développement de peuplements d'invertébrés riches et variés ainsi qu'une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, ne pourraient que lui être profitable. On évitera tout broyage des jachères et des bandes enherbées pendant la période de reproduction du Tarier.

Des mesures locales, comme l'interdiction des brûlis printaniers des friches, devraient aussi être préconisées.

Les talus enherbés de bord de routes et de chemins constituent souvent le seul habitat disponible pour l'alimentation et la nidification de l'espèce dans certaines zones cultivées. La plus grande attention devrait être portée à l'entretien de ces talus. Il faut ainsi éviter la fauche en période de reproduction, en réduire la fréquence et limiter la surface fauchée.

Etudes et recherches à développer

Il serait souhaitable qu'au niveau européen, une distinction soit faite pour identifier la tendance des effectifs due à la disparition des habitats et celle due aux variations climatiques qui pour l'instant apparaissent contradictoires.

En France, il serait nécessaire de préciser définitivement le statut de l'espèce en prenant en compte l'ensemble des critères déterminant la tendance d'évolution des populations. Pour cela, il semble impératif de définir avec précision et objectivité les caractéristiques de l'habitat des deux sous-espèces présentes en France. Ceci devrait conduire à la mise en œuvre de mesures de gestion objectives et appropriées, que permettraient de suivre par exemple des observatoires régionaux de la faune sauvage comme celui mis en œuvre par le Centre Ornithologique de Rhône-Alpes [bg6].

Bibliographie

1. BOURNAUD, M. (1986).- Quand observe-t-on les oiseaux dans la région Rhône-Alpes ? *Le Bièvre* 8: 105-134.
2. BOUSQUET, G. & DAYCARD, D. (1993).- *Atlas biogéographique des oiseaux nicheurs du Gard 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
3. GEROUDET, P. (1984).- *Les passereaux d'Europe : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 4e édition. Coll. Les beautés de la Nature. Delachaux & Niestlé. 318 p.
4. GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1988).- *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 11 : Passeriformes (Teil 2)*. Wiesbaden, Aula. 1226 p.
5. JONHSON, E.D.H. (1971).- Observations on a resident populations of Stonechats in Jersey. *Bird Study* 64: 201-213.
6. JONHSON, E.D.H. (1971).- Observations on a resident populations of Stonechats in Jersey. *Bird Study* 64: 267 - 279.
7. LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972).- *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Tiet, Belgium, Loanno. 847 p.

8. URQUHART, E. (2002).- *Stonechats. A guide to the Genus Saxicola*. Helm Edition, London. 320 p.